

COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL



ville de villeurbanne

REFERENCES	OR / GM				
DATE DE LA REUNION	Jeudi 29 avril 2021				
	<table border="1"><thead><tr><th><u>PRESENTS</u></th><th><u>EXCUSES</u></th></tr></thead><tbody><tr><td><p>Membres</p><ul style="list-style-type: none">○ Stéphane FRIOUX, Adjoint au maire, Villeurbanne○ Hugo DALBY, Conseiller, Métropole de Lyon○ Caroline LAGARDE, Conseillère, Métropole de Lyon○ Aurélié LOIRE, Adjointe au maire, Villeurbanne○ Laure-Emmanuelle PRADELLE, Adjointe au maire, Villeurbanne○ Anne REVEYRAND, Conseillère, Métropole de Lyon○ Cédric VAN STYVENDAEL, Maire, Villeurbanne<p>Invités</p><ul style="list-style-type: none">○ Bernard SEVAUX, Directeur général adjoint culture, ville de Villeurbanne○ Cédric VIDAL, Chargé de mission, Métropole de Lyon○ Laurent ARGENTIERI, adjoint DGA Culture, Ville de Villeurbanne○ Florent GIRAUD, directeur de l'ENMDAD○ Philippe GRAMMATICO, directeur adjoint de l'ENMDAD○ Céline COZZUCOLI, responsable des actions culturelles et de l'accueil des publics○ Guillaume MATRAY, responsable administratif et financier○ Hélène SAUVAGEOT, responsable vie scolaire○ Onilalao RAJAONARIVELO, secrétaire de direction, ENMDAD</td><td><p>Membres</p><ul style="list-style-type: none">○ Gaëtan CONSTANT, Adjoint au maire, Villeurbanne○ Corinne SUBAI, Conseillère, Métropole de Lyon<p>Invités</p><ul style="list-style-type: none">○ Michel ROTTERDAM, directeur de la Culture, Métropole de Lyon○ Florent BRUYAS, DRH Mairie de Villeurbanne○ Véronique CHAMBON-RICHERME, trésorière municipale de Villeurbanne</td></tr></tbody></table>	<u>PRESENTS</u>	<u>EXCUSES</u>	<p>Membres</p> <ul style="list-style-type: none">○ Stéphane FRIOUX, Adjoint au maire, Villeurbanne○ Hugo DALBY, Conseiller, Métropole de Lyon○ Caroline LAGARDE, Conseillère, Métropole de Lyon○ Aurélié LOIRE, Adjointe au maire, Villeurbanne○ Laure-Emmanuelle PRADELLE, Adjointe au maire, Villeurbanne○ Anne REVEYRAND, Conseillère, Métropole de Lyon○ Cédric VAN STYVENDAEL, Maire, Villeurbanne <p>Invités</p> <ul style="list-style-type: none">○ Bernard SEVAUX, Directeur général adjoint culture, ville de Villeurbanne○ Cédric VIDAL, Chargé de mission, Métropole de Lyon○ Laurent ARGENTIERI, adjoint DGA Culture, Ville de Villeurbanne○ Florent GIRAUD, directeur de l'ENMDAD○ Philippe GRAMMATICO, directeur adjoint de l'ENMDAD○ Céline COZZUCOLI, responsable des actions culturelles et de l'accueil des publics○ Guillaume MATRAY, responsable administratif et financier○ Hélène SAUVAGEOT, responsable vie scolaire○ Onilalao RAJAONARIVELO, secrétaire de direction, ENMDAD	<p>Membres</p> <ul style="list-style-type: none">○ Gaëtan CONSTANT, Adjoint au maire, Villeurbanne○ Corinne SUBAI, Conseillère, Métropole de Lyon <p>Invités</p> <ul style="list-style-type: none">○ Michel ROTTERDAM, directeur de la Culture, Métropole de Lyon○ Florent BRUYAS, DRH Mairie de Villeurbanne○ Véronique CHAMBON-RICHERME, trésorière municipale de Villeurbanne
<u>PRESENTS</u>	<u>EXCUSES</u>				
<p>Membres</p> <ul style="list-style-type: none">○ Stéphane FRIOUX, Adjoint au maire, Villeurbanne○ Hugo DALBY, Conseiller, Métropole de Lyon○ Caroline LAGARDE, Conseillère, Métropole de Lyon○ Aurélié LOIRE, Adjointe au maire, Villeurbanne○ Laure-Emmanuelle PRADELLE, Adjointe au maire, Villeurbanne○ Anne REVEYRAND, Conseillère, Métropole de Lyon○ Cédric VAN STYVENDAEL, Maire, Villeurbanne <p>Invités</p> <ul style="list-style-type: none">○ Bernard SEVAUX, Directeur général adjoint culture, ville de Villeurbanne○ Cédric VIDAL, Chargé de mission, Métropole de Lyon○ Laurent ARGENTIERI, adjoint DGA Culture, Ville de Villeurbanne○ Florent GIRAUD, directeur de l'ENMDAD○ Philippe GRAMMATICO, directeur adjoint de l'ENMDAD○ Céline COZZUCOLI, responsable des actions culturelles et de l'accueil des publics○ Guillaume MATRAY, responsable administratif et financier○ Hélène SAUVAGEOT, responsable vie scolaire○ Onilalao RAJAONARIVELO, secrétaire de direction, ENMDAD	<p>Membres</p> <ul style="list-style-type: none">○ Gaëtan CONSTANT, Adjoint au maire, Villeurbanne○ Corinne SUBAI, Conseillère, Métropole de Lyon <p>Invités</p> <ul style="list-style-type: none">○ Michel ROTTERDAM, directeur de la Culture, Métropole de Lyon○ Florent BRUYAS, DRH Mairie de Villeurbanne○ Véronique CHAMBON-RICHERME, trésorière municipale de Villeurbanne				
	La séance débute à 17h10				
	En présentiel				

Monsieur Stéphane Frioux vérifie le quorum : sept membres du SMG de l'ENMDAD sont présents et un pouvoir est attribué.

Membres	Présents	Excusés	Pouvoir attribué à
CONSTANT Gaëtan		X	
DALBY Hugo	X		
FRIOUX Stéphane	X		
LAGARDE Caroline	X		
LOIRE Aurélie	X		
PRADELLE Laure-Emmanuelle	X		
REVEYRAND Anne	X		
SUBAI Corinne		X	Monsieur DALBY
VAN STYVENDAEL Cédric	X		
TOTAL : 8 membres représentés	7	2	1

Points divers :

- **Validation du compte rendu du Comité syndical du 25 février 2021** à l'unanimité
- **Point d'étape du projet d'établissement**

M. GIRAUD présente un rapide point d'étape du projet d'établissement :

- La synthèse de l'atelier suivi par les élus qui avait pour objet de partager les valeurs, la raison d'être de l'ENM ainsi que les axes d'exploration du futur projet d'établissement sera présentée au personnel par le président du SMG au cours de 2 visioconférences les 6 et 10 mai.
- Les ateliers du personnel conçus autour des 3 premières thématiques identifiées (convivialité, stratégie numérique et diversité publique) ont été lancés. Après un premier temps de formation, ces ateliers fondés sur la mobilisation de l'intelligence collective ont été animés par des membres du personnel. L'idée de soutenir une approche managériale favorisant une plus large contribution de chaque agent dans les processus d'élaboration des décisions est confortée par cette expérimentation ; l'approche a aussi cependant révélé des difficultés voire des tensions.

Mme C. COZZUCOLI présente une première synthèse des entretiens qualitatifs réalisés auprès de 156 habitants. (Cf Pièce jointe) . Les questionnaires quantitatifs ont été déployés sur la plateforme de la Ville et dans différents lieux de Villeurbanne. A partir des différents éléments recueillis, des ateliers réunissant habitants, usagers, élus, personnel de l'ENM, partenaires, seront organisés en juin avec pour objectif d'apporter des éclairages nouveaux au prochain projet d'établissement de l'ENM.

- **Echange sur les cotisations des élèves adultes hors 3^{ème} cycle et 3^{ème} cycle renforcé non autorisés à accéder au bâtiment en 2020-2021**

Compte tenu des différentes décisions gouvernementales survenues au cours de cette année scolaire, certaines activités d'enseignement artistique ont été particulièrement impactées et ce malgré l'accompagnement pédagogique à distance mis en place par l'équipe enseignante. Se pose donc la question d'une éventuelle compensation tarifaire pour certains usagers. Mme H. Sauvageot présente un bilan de l'impact de la crise Covid sur les enseignements ainsi que des pistes de compensation financière (cf. document en PJ)

Après de nombreux échanges, le comité syndical décide de proposer les compensations suivantes :

- Remboursement de 90% des frais d'inscription pour les élèves adultes non 3C/3CR inscrits uniquement en pratique collective (tarif Pratiques collectives)
- Remboursement de 30% des frais d'inscription pour les élèves adultes non 3C/3CR inscrits en pratique individuelle (tarif Courant)

Dans la mesure du possible, l'établissement prendra en charge les impacts financiers de ces remboursements. La direction de l'ENM attire néanmoins l'attention sur une possible sollicitation des collectivités membres pour absorber ces charges supplémentaires. Un point de situation devra être fait au cours du mois de septembre.

Délibération n°2117 : Prolongation de l'expérimentation du télétravail à l'ENM

M. Guillaume Matray explique que l'expérimentation est reconduite pour une durée d'un an.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

Délibération n°2118 : Convention entre le Cefedem Auvergne Rhône-Alpes et l'ENM dans le cadre de la mise en place des Parcours Préparatoires à l'Enseignement Supérieur (PPES)

M. Florent Giraud, présente la convention entre le Cefedem et l'ENM, il s'agit d'un partenariat pédagogique avec une collaboration plus soutenue pouvant prendre des formes multiples.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

Délibération n°2119 : Convention entre le Conservatoire Nationale Supérieur Musique et Danse de Lyon et l'ENM dans le cadre de la mise en place des Parcours Préparatoires à l'Enseignement Supérieur (PPES)

M. Florent Giraud présente la convention avec le CNSMD de Lyon, qui s'inscrit dans la même logique.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

Date du prochain CS : le jeudi 8 juillet 2021